

Instructions pour M. Fournier commandant l'artillerie à l'Isle de France

Par le gouverneur Desroches, le 15 mars 1771

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 192, dossier Fournier, Jean André. Vues 436-443.

Avec l'arrivée, le 20 février 1771, du vaisseau *le Duc de Praslin*, les administrateurs de la colonie mauricienne prenaient connaissance de la tension survenue entre la France et l'Angleterre. Le duc de Praslin dans une lettre datée du 24 septembre 1770 annonçait l'envoi d'une escadre, et demandait de se préparer à la guerre. Les instructions à M. Fournier, commandant l'artillerie aux Isles de France et de Bourbon, sont la conséquence de cette nouvelle.

=====

Instructions pour M. Fournier

Les nouvelles, Monsieur, que je viens de recevoir d'Europe, réveillent toute mon attention qui a été non pas divertie, mais suspendue par la nécessité des circonstances sur tous les objets qui concernent le détail dont vous êtes chargé.

Je suis persuadé même que dans l'inaction apparente où j'ai été forcé de vous laisser, vous n'avez négligé aucun des moyens préparatoires que vous avez pu employer.

Cette lettre, ou si vous voulez, cette instruction est pour vous seul, et vous ne la communiquerez à personne car désormais ce que vous avez dit à M. Poivre suffit pour qu'il remplisse les besoins que vous aurez des secours de tout genre qu'il pourra vous procurer, et auxquels il est sûrement disposé d'avance parce que nous sommes lui et moi préparés depuis longtemps aux événements qui semblent s'annoncer.

Au surplus, j'en communiquerai amplement avec lui dès que je pourrai l'aller voir aux Pamplemousses et qu'il aura la liberté de vaquer seulement une demi-heure à cette affaire.

J'ai trop éprouvé depuis que je suis dans la colonie vos talents et votre activité pour m'appesantir vis-à-vis de vous sur les détails.

Je me borne donc à vous dire ici, que je veux au premier du mois de juillet prochain avoir trois cents pièces de gros canons montées indépendamment de toute notre artillerie de campagne.

Vous assortirez ces trois cents pièces en calibres de 24 et de 18 livres de balle, de manière à garnir nos batteries les plus importantes suivant leur position et l'effet qu'elles doivent produire.

Nous avons (comme je l'ai déjà dit plus haut) assez raisonné de tout cela, et ma confiance est trop entière en vous pour que je vous mâche davantage les morceaux.

Vous ne vous écarterez sous aucun prétexte, que ce soit des dimensions qui ont été prescrites pour les affûts par le mémoire approuvé de M. le Duc de Choiseul, et vous en suivrez également la forme avec la plus scrupuleuse attention.

Cependant, s'il survenait des événements d'une certaine nature, il est bon que vous soyez disposé à employer au moment les vieux affûts dont on peut encore tirer parti. Mais il faut s'attacher à y substituer promptement ceux que j'ai approuvés alors que nous en avons fait l'épreuve, et que j'ai ordonnés en conséquence.

Je vous demande au plus tôt un détail circonstancié de l'état actuel des batteries.

Mon opinion est, sur l'examen que j'en ai fait, que toutes ne valent rien, et qu'à peine les matériaux en seront bons à employer.

Je crois (Dieu me pardonne) que l'épaulement le plus épais n'a pas six pieds.

Partout où les batteries doivent essayer un feu fixe de la part des vaisseaux ennemis, les épaulements doivent avoir 18 pieds d'épaisseur.

Partout où elles n'ont qu'un feu indirect et passager à soutenir, il suffit d'enterrer un peu les pièces.

Tous les épaulements doivent être à barbette, et il faut supprimer sans exception toutes les embrasures que nos affûts rendent inutiles.

Vous savez, Monsieur, que je ne borne pas l'usage de vos talents et de votre zèle à un seul objet, et après avoir traité cette partie principale qui concerne uniquement l'artillerie, je vais vous rappeler les accessoires plus importants encore, et qui font [ou qui sont] l'enchaînement de la défense entière de l'île.

Tout ce que je viens de vous dire, vous pouvez le faire exécuter par vos subalternes en vous contentant d'inspecter de temps en temps leur travail.

Je ne vous parle pas aussi de la perfection du moulin à poudre. J'ai vu tous vos projets : il ne vous reste qu'à les exécuter.

Je traiterai avec M. Poivre des moyens de fraiser¹ la côte de palissades de bambou, et de raquettes². Ce sera aux habitants de nous procurer cette fortification naturelle. Nous n'aurons qu'à en tracer les contours.

Vous n'avez plus aussi qu'à achever la communication militaire que vous avez si honorablement entreprise, et presque exécutée dans l'enfoncement du Champ de mars.

Je vous prie aussi de ne pas perdre de vue l'écêtement sur tout de la partie extérieure de la Petite Montagne, afin que si nous avons le loisir d'en venir là, tout soit préparé et combiné.

Ne perdez pas de vue la disposition faite à l'arsenal de la Baie aux Tortues pour mettre en œuvre les deux marteaux qui doivent corroyer des quantités de vieux fers que l'on trouve de toute part. J'aurai soin de faire mettre en réserve ceux qui proviendront des carcasses que l'on tirera du Port. On ne saurait donner trop d'attention à une économie aussi précieuse, et moyennant les feux que j'ai vus dans les forges à trompes, je ne doute pas que l'on ne puisse y chauffer les plus fortes pièces de forge pour la marine, et je compte en tirer un grand parti dans le besoin.

Je ne vous recommande pas moins le moulin à planches dont vous m'avez fait sentir l'utilité, l'économie et (je dis plus) la nécessité qu'il soit en activité le plus tôt qu'il sera possible.

Vous n'aurez certainement pas de distraction sur la conduite des eaux du Pouce dans la ville du Port Louis. Pour moi, j'y rêve nuit et jour.

Je finis par vous recommander la visite la plus exacte et la plus détaillée de toute la côte, depuis l'embouchure de la Rivière Sèche jusques au Cap Malheureux. Je vais de mon côté travailler dans mes journées à en perfectionner la carte topographique et hydrographique. Je vous ferai part de toutes mes lumières dans cette partie comme je vous demande toutes les vôtres.

Je vous ai fait part du projet que j'ai d'établir une route militaire à trois cents toises de la côte, dans les bois. J'y veux de petits camps, de distance en distance, vis-à-vis des lieux les plus faciles à aborder.

Je veux devant chacun de ces camps, ou places d'armes, une route directe qui aille en s'élargissant jusqu'à la mer et qui soit seulement masquée par un rideau léger à sa plus grande ouverture.

Dans le col de l'entonnoir et dans la place d'armes même, une batterie de deux ou trois petites pièces à cartouches pour protéger nos troupes si elles étaient forcées de se replier, et pour détruire l'ennemi s'il s'y engageait.

Je veux un dépôt de poudre derrière et au vent de chaque place d'armes.

¹ *Fraiser*. En termes de fortification, garnir de pieux par dehors un ouvrage de terre. (Dict. Acad. Française. 1718)

² *Raquette* ou *cactus raquette* : *opuntia* (une des nombreuses espèces de cactus).

Enfin, Monsieur, ambitieux de faire dans l'occasion la plus vigoureuse résistance, je veux employer tous les moyens possibles de me tirer glorieusement des événements qui peuvent se présenter.

Oui, mon cher Fournier, si l'on vient nous attaquer il faut les repousser. Si je n'étends pas davantage mes vues, ce n'est pas que je ne connaisse et que je n'aie vu par moi-même tous les points de la côte, depuis le Cap Malheureux jusqu'au Grand Port, mais vous songerez comme moi que je n'ai que les 2 bataillons de Royal-Comtois et la Légion, et que Bourbon est dégarnie.

Quant à la Grande et à la Petite Rivière, et jusques au Morne Brabant, c'est un local différent qui demande des mesures différentes. Elles sont prises, mais il est inutile que je vous en parle ici. Les batteries seules de cette côte demandent comme ailleurs toute votre attention, et tout est dit sur cela.

Au Réduit le 15 mars 1771.

Pour copie le Ch. Desroches

* * *